



**La Commission de l'équité salariale
Bureau de l'équité salariale**

180 rue Dundas Ouest Bureau 300
Toronto On M7A 2S6
Téléphone : 416 314-1896 / Sans frais : 1 800 387-8813
ATS : 416 212-3991 / Sans frais : 1 855 253-8333
Télécopieur : 416 314-8741

**Demande d'information
Questionnaire pour employés
syndiqués**

N° de dossier

Veillez répondre à toutes les questions suivantes si vous croyez avoir fait l'objet de représailles. Veuillez compléter ou imprimer clairement à l'encre. Vous pouvez joindre des feuilles additionnelles au besoin

Retournez le questionnaire à :

**La Commission de l'équité salariale
Bureau de l'équité salariale
180 rue Dundas Ouest Bureau 300
Toronto On M7A 2S6
Téléphone : 416 314-1896 / Sans frais : 1 800 387-8813
ATS : 416 212-3991 / Sans frais : 1 855 253-8333
Télécopieur : 416 314-8741**

1. Nom du plaignant

Nom

Prénom

2. Avez-vous communiqué vos préoccupations ou votre désaccord à votre syndicat?

Oui

Non

Dans l'affirmative, avec qui avez-vous communiqué et quelle a été la réponse du syndicat?

Si vous n'avez pas communiqué avec le syndicat, pourquoi?

3. Veuillez nous faire parvenir la correspondance, les bulletins ou les copies d'accords qui se rapportent à votre plainte. Veuillez inclure toutes requêtes ou réponses écrites de votre syndicat, employeur ou du comité d'évaluation.

4. Veuillez fournir des détails sur votre plainte. Avec quoi êtes-vous en désaccord ou qu'est-ce qui, selon vous, est déraisonnable ou contraire à la *Loi sur l'équité salariale*?

Par exemple, si vous croyez que votre emploi a été évalué de façon déraisonnable, veuillez expliquer pourquoi. Quelle évaluation ou comparaison contestez-vous et pourquoi?

Si vous croyez que les tâches et les responsabilités de votre catégorie d'emplois ont changé considérablement et qu'il n'a pas été tenu compte de ces changements, veuillez donner des détails sur les nouvelles tâches et responsabilités et indiquer les dates où les changements ont eu lieu selon vous. Veuillez énumérer les tâches et les responsabilités modifiées ou nouvelles qui vous ont été assignées

5. Veuillez faire parvenir aux Services de révision tout autre document ou renseignement qui, selon vous, clarifiera ou appuiera votre allégation selon laquelle le syndicat et l'employeur ont contrevenu à la *Loi sur l'équité salariale* ou ont conclu un accord déraisonnable

Ces renseignements sont recueillis aux termes de la *Loi de 1987 sur l'équité salariale* à des fins d'exécution de la Loi

Pour de l'information concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements, veuillez contacter le conseiller légal, bureau de l'équité salariale, à l'adresse suivante :

**La Commission de l'équité salariale
Bureau de l'équité salariale
180, rue Dundas Ouest Bureau 300
Toronto, ON M7A 2S6
Téléphone : 416-314-1896/Sans frais : 1-800-387-8813
ATS : 416-212-3991/ATS Sans frais : 1-855-253-8333
Télécopieur : 416-314-8741**

Nom de la personne complétant ce formulaire

Prénom de la personne complétant ce formulaire
